

Compte-rendu du conseil communautaire du 9 juillet 2018 à 20h00 à
Marainville-sur-Madon.

L'an deux mille dix huit, le neuf juillet à vingt heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire, dûment convoqués par le Président Yves SEJOURNE, le deux juillet deux mille dix huit, se sont réunis à Marainville sur Madon.

Présents :

Messieurs et Mesdames

ADAM Monique - ANNEN Bernard - AUBRY Gérard - AUBRY Pascal - BABOUHOT Nathalie - BASTIEN Denis - BISCH Stéphane - BLONDELLE Marc - BOURGEOIS Daniel - CHAPELIER Thierry - CHERPITEL Philippe - CHERRIER Didier - CLOCHEY Alain - COMESSE-DAUTREY Colette - COUSOT Gérard - CUSSENOT Bernadette - DAVAL Philippe - DELLUPO Colette - *DEVILLARD Alain (S Villers)* - EVROT Bernard - FERRY Jean-Luc - FORTERRE Michel - FY Patrice - *GARDEUX Dominique (S Racécourt)* - GERARD Jean-Claude - GODARD Alain - GREPINET Gérard - HERBELOT Yveline - HUEL Jean-Luc - HURIOT Joris - JEANDEL Arnaud - LARCHER Philippe - LE DREAU Georges - LITAIZE Jean-Claude - MALLERET Fabien - MANGIN Jean-Marie - MARA Hervé - MARULIER Gérard - MOREAU Christian - NICOLAS Corinne - OSWALD André - PERREIN Philippe - PERRIN Denny - PERRIN Ervé - PICARD Christian - PIROUE Béatrice - PREAUT Marie-Laure - PREVOT-PIERRE David - RENAUX Serge - RUGA Roland - SANCIER Jean-Claude - SÉJOURNÉ Yves - SERDET Daniel - SIMONIN Anne - TALLOTTE Claude - THOMAS Jean-Marie - THOUVENIN Christian - TISSIER Philippe - TRELAT Janine - VAILLANT Christian - VALANCE Serge - VAUBOURG Jean - VIDAL Marie-Françoise - VIRION Jean-François.

Absents excusés :

ADAM Christine - BARBE Alain - BARBIER Élisabeth - BREGEOT Jean-Marie - BRIE Jack - CHARLES Bernard - CHIARAVALLI Danièle - CITOYEN Patrick - CLAUDEL Jean-Marie - CLEMENT Valérie - COMESSE Laurent - COUSOT Jean-Luc - CROCHETET Pascal - DARTOIS Yves - DEL Michel - DUC Jean-Louis - FERRATIER Philippe - FRANQUEVILLE Joachim - GEORGES Lina - GIRON Philippe - HALLUIN Jean-Christophe - HENRION Edwige - JAMIS Patrice - JEANMAIRE Roger - LAIBE Jean-François - MAILLARD Dominique - MAIRE Claude - MAJOREL David - MARCHAL Marie - MARCHAL-LABAYE Christine - MARTIN François - MOINE Marie-Odile - MULOT Louis - NICOLAS Philippe - NOEL Gérald - PINOS Joël - POTHIER Gabriel - RAMBAUT Patrick - TOCQUARD Roland.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pouvoir de ADAM Christine à HUEL Jean-Luc, de BARBIER Élisabeth à Marie-Laure PREAUT, de CHARLES Bernard à RUGA Roland, de CHIARAVALLI Danièle à SERDET Daniel, de CITOYEN Patrick à FY Patrice, de COMESSE Laurent à THOUVENIN Christian, de CROCHETET Pascal à DELLUPO Colette, de DEL Michel à OSWALD André, de HALLUIN Jean-Christophe à SIMONIN Anne, de HENRION Edwige à BISCH Stéphane, de JAMIS Patrice à TRELAT Janine, de MAILLARD Dominique à COMESSE-DAUTREY Colette, de MARCHAL-LABAYE Christine à HURIOT Joris, de MARCHAL Marie à Yves SÉJOURNÉ, de MOINE Marie-Odile à BLONDELLE Marc, de MULOT Louis à AUBRY Gérard, de NICOLAS Philippe à BABOUHOT Nathalie, de NOEL Gérald à GREPINET Gérard, de RAMBAUT Patrick à MARULIER Gérard.

Secrétaire de séance : RUGA Roland

Quorum : 64 présents + 19 pouvoirs = 83 votants.

Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire

Présentation de l'ordre du jour.

a) Point sur le projet Vent d'Est et sur ERG (Madonne-et-Lamerey, Bouzemont, Bazegney, Derbamont, Ahéville et Racécourt)

Les maires des communes concernées ont été réunis en préambule au conseil communautaire. Gel de l'opération en attente d'informations de la part des communes. Projet à affiner sur cette partie du territoire. M. le Président rappelle la longueur de la procédure et qu'une renégociation nationale des prix de l'électricité est prévue en 2022.

Mme COMESSE-DAUTREY (Ville-sur-Ilion) indique que d'autres demandes de permis éoliens sont déjà en cours sur le territoire.

M. CHAPELIER (Madegney) s'interroge sur une éventuelle exclusivité de Vent d'Est. M. le Président lui répond qu'il n'y a pas d'exclusivité mais une « prime » à l'opérateur qui lance un projet de développement.

Le Président va indiquer au porteur de projet qu'il manque trop d'éléments pour statuer ce 9 juillet.

b) Subventions aux associations : la commission d'attribution des subventions s'est bien réunie et a décidé d'attribuer celles-ci dès que la convention serait signée. Les deux conventions avec Lorraine Kart NCK (championnat de France de karting en août 2018, aide de 4 000 €) et Motor Events (championnat de France Super Motard en avril 2018, aide de 4 000 € et Motor Show en septembre 2018, aide de 5 000 €) ont bien été paraphées.

c) SCIC : Le Président sera reçu à la Région jeudi 12 juillet pour faire le point sur le PAT (Projet Alimentaire de Territoire).

d) Répartition de la fiscalité de l'éolien :

Après examen des deux tableaux joints à ce compte rendu, le conseil communautaire retient le principe suivant qui consiste à :

- s'engager à verser aux communes d'implantation des éoliennes une attribution pour compenser les nuisances environnementales, à hauteur de 40% de la totalité des recettes de la fiscalité éolienne (IFER, CVAE, Taxe Foncière, CFE) du bloc communal (commune et EPCI) ;

e) Société d'investissement en faveur des énergies renouvelables :

° Rappel de l'éphéméride.

° Sont prévus des capitaux publics (54%) plus la Caisse des Dépôts et Consignations (400 000 €), la Région (300 000 €), la Caisse d'Épargne Plusieurs associations participatives sont intéressées par cette société d'investissement. Laquelle se fera de toute façon, avec ou sans, la CCMD.

° M. GODARD regrette « une possible augmentation des impôts suite à cette décision et un processus à marche forcée ».

° M. SÉJOURNÉ explique l'appartenance de la CCMD au SCOT et les réunions successives à ce sujet. Il prend à témoin M. FORTERRE. Il ajoute que les résultats

Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire

reportés approchent 1 250 K€ et que par conséquent, la CCMD disposera encore d'un excédent de près d'un million € après cette opération.

° M. VAUBOURG regrette qu'on ignore que la marmite bout sur notre planète et cite le président de la République Jacques CHIRAC à propos du réchauffement climatique voici 18 ans en arrière (en 2000 à La Haye) : « Depuis 1992, nous avons accumulé trop de retard dans la lutte contre le réchauffement climatique. Maintenant, il y a péril en la demeure. Le temps est à l'action. Sans cela, nous nous rendrions coupables de non-assistance à planète en danger. » Ces paroles, Dominique Voynet aurait pu les prononcer. Mais, si la ministre de l'Environnement était bien présente à La Haye (Pays-Bas) à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, c'est Jacques Chirac en personne qui n'a laissé à nul autre le soin de monter au créneau afin de défendre un point de vue radicalement écologique ! Depuis son pupitre « décoré » d'un sac de sable provenant de la digue symbolique édifée à l'extérieur du bâtiment (pour symboliser la montée des eaux), le président de la République, qui parlait également au nom de l'Europe, n'a pas mâché ses mots : « Il nous revient, à tous, de réagir vigoureusement avant que soit atteint le point de non-retour. »

° Nathalie BABOUHOT indique qu'à son sens des précisions manquent aujourd'hui dans le débat : le contrat de partenariat, la définition de la gouvernance, le pacte d'actionnaires,... Indiquant cependant partager tous les enjeux de ce projet, elle pense qu'il est nécessaire que des projets voient le jour sur le territoire.

° Yves SÉJOURNÉ : une partie de la somme doit être investie sur notre territoire dans un des types de projet mais pour le moment, nous n'en avons pas. On doit cependant mettre une opération en évidence (éolien, photovoltaïque, solaire,...). Il ajoute que les dividendes prévus seront à hauteur de 10 % de 54 %.

° Deux choix : j'ai regardé ceux qui sont partis les premiers. C'est comme dans tout projet économique, on choisit d'investir (à l'exemple de la zone de Poussay qui va faire face au garage Peugeot) et il va falloir produire des énergies nouvelles. Le territoire du SCOT à l'horizon 2050, doit produire autant qu'il consomme. Il faudra peut-être à l'avenir réinvestir ou alors choisir de toucher des dividendes. En tout état de cause, les Italiens de la société ERG et la société Vent d'Est n'ont pas besoin de nous. Cette opération exemplaire des deux intercommunalités du SCOT peut être un élément déclencheur pour nombre de citoyens.

Roland RUGA souhaite une étude sur notre territoire et en filigrane l'établissement d'un calendrier pluriannuel.

M. SÉJOURNÉ note qu'entre Chaumont et Montigny-le-Roi, le nombre d'éoliennes est impressionnant.

Jean VAUBOURG explique qu'il est ravi de voir que la collectivité peut être motrice quant à notre avenir et que dans ces conditions, il ne faut pas rater le coche.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la **majorité des voix des membres présents et représentés par 36 voix contre, 7 abstentions et 40 voix pour**, décide :

- de créer une société d'investissement en faveur des énergies renouvelables à l'initiative du SCoT des Vosges Centrales et en partenariat avec la communauté d'agglomération d'Epinal ;
- d'entrer au capital à cette société à hauteur de 250 000 euros et que la moitié de ce capital serve à financer des opérations sur le territoire de la CCMD ;

Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire

- de conditionner l'entrée au capital de la CCMD à une entrée au capital de la communauté d'agglomération d'Epinal à hauteur d'un million d'euros au minimum et à la réalisation d'au moins un investissement sur le territoire de CCMD ;
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget ;
- de donner délégation au Président pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

L'ordre de jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 44.

Le secrétaire de séance, Roland RUGA